

MYHOTELMATCH

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

pour la période du 1er janvier au 30 juin 2024.



Sommaire

1	Attestation du responsable	3
2	Présentation du groupe, faits marquants de la période	4
3	Évènements postérieurs à la période	5
4	Changements de méthodes	7
5	Filiales et participations	8
6	États financiers IFRS consolidés au 30 juin 2024	9
7	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	40

Attestation du responsable

« J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes semestriels pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et, que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. ».

Paris, le 30 avril 2025

Monsieur Jean-François OTT

Président Directeur Général

Présentation du groupe, faits marquants de la période

1. Présentation du groupe et évolution

Notre groupe détenait deux filiales, MHM Labs créé en juin 2022 et MY AGENCY/NYS société acquise et intégrée à partir de juillet 2022. L'année 2023 a été cruciale dans le développement de l'application et de son lancement qui était prévu au 18 octobre 2023 et a subi un retard de presque 2 mois. L'accélération des développements technologiques notamment celle des intelligences artificielles a provoqué la remise en cause du projet au niveau technologique. Quant aux notions financières, la première phase d'alerte lancée par les commissaires aux comptes de la Société a incité le Conseil d'administration à prendre des mesures de redressement et de réorientation lors du 1^{er} semestre 2024.

L'année 2024 est marquée par des décisions importantes pour la société. Après avoir tenté de diversifier les activités de la société, le Conseil d'Administration a décidé de mettre fin aux développements de l'application pour se concentrer sur l'activité historique de la société qui est l'immobilier. Pour ce faire, la société a cédé sa participation dans NYS en date du 12 décembre 2024. En parallèle, MHM Labs, filiale de recherche et développement a été cédée le 31 décembre 2024 à Oll Ventures USA, Inc.

La société a également annoncé fin 2024, un projet de rapprochement avec Courbet Heritage. Des discussions entre actionnaires sont donc envisagées au 1^{er} trimestre 2025.

2. Faits marquants de la période

2.1. Alerte CAC

La période est marquée par le déclenchement de plusieurs phases d'alerte par les commissaires aux comptes, remettant en doute la continuité d'exploitation de la société. Ces alertes se concluent par la convocation d'une Assemblée générale Extraordinaire de continuité d'exploitation.

2.2. Démission administrateurs

Le 14 février 2024, Monsieur Radstrom annonce sa démission du Conseil d'Administration. Il n'est pas remplacé.

Le 7 juin 2024, Monsieur Rubino annonce sa démission du Conseil d'Administration. Il n'est pas remplacé.

2.3. Décisions stratégiques

Afin d'assurer la continuité d'exploitation, le Conseil d'administration fixe plusieurs actions dont la cession de certaines filiales, la réduction de la masse salariale ainsi que la réalisation d'une augmentation de capital de manière à faire entrer de nouveaux investisseurs pour financer les besoins en trésorerie. Le Conseil d'administration décide également la mise en pause du développement de l'application de MyHotelMatch.

2.4. Assemblée Générale de continuité d'exploitation

Suite aux différentes alertes, une assemblée générale a été convoquée en urgence le 13 juin 2024 et a permis de voter la continuité d'exploitation de la société.

Nombre d'actions composant le capital social de la société :	3 601 580
Nombre d'actions ayant droit de vote :	3 601 580
Nombre d'actionnaires présents ou représentés à l'assemblée :	11
Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée :	1 732 068

N° de la résolution	Total des voix exprimées	Nombre d'actions représenté par les voix exprimées	Pour		Contre		Résultat du vote	Abstention
			Nombre de voix	En %	Nombre de voix	En %		
1	1 732 068	1 732 068	1 732 068	100%	0	0	Adoptée	0
2	1 732 068	1 732 068	1 537 067	88,7%	0	0	Adoptée	195 001
3	1 732 068	1 732 068	1 258 539	72,7%	473 529	27,3%	Adoptée	0

Évènements postérieurs à la période

1. Cession de l'activité NYS

Au cours du 2ème semestre, la société a décidé de céder sa filiale opérationnelle NYS pour quatre raisons majeures :

- Fournir à la maison les moyens financiers de continuer son activité et de mettre en œuvre les nouveaux projets.
- L'activité de NYS ne s'inscrit plus dans la nouvelle vision de la société mère.
- La création de valeur de NYS pour l'activité de MYHOTELMATCH ne s'est pas avérée flagrante.
- Le fait que NYS soit en plan de sauvegarde n'a pas permis non plus la création d'un périmètre commun de trésorerie pour soutenir sa maison mère.

Il a donc été décidé de céder l'ensemble des activités de NYS à la société WABY888 présidée par Ruben Abitbol et dirigée par Li Zhouli. Dans le même temps NYS a signé un accord pour reprendre le bail dévolu par MYHOTELMATCH au 58 avenue d'Iéna, 75116 Paris. Ce dernier accordant le droit à MYHOTELMATCH de conserver son siège autant que nécessaire dans les locaux de NYS. En date du 12 décembre 2024, la société MYHOTELMATCH a signé un protocole d'accord transactionnel pour la cession des titres de participation de la société NYS. Cette session a permis à la société de payer l'ensemble de ses créanciers à l'exception de OTT Héritage.

2. Mise en pause du développement de l'app

La mise en pause du développement de l'application de MyHotelMatch a induit le départ de l'ensemble des salariés de la société MHM Labs entre juillet et septembre 2024. MHM Labs, filiale de recherche et développement a été cédée le 31 décembre 2024 à Ott Ventures USA, Inc. Le 25 janvier 2025, elle a été placée en redressement judiciaire. Par jugement en date du 28 mars 2025, le Tribunal de Commerce d'Antibes a prononcé la liquidation judiciaire de MHM Labs et a désigné aux fonctions de liquidateur Judiciaire Mr Lionel MARRIETAN de l'étude SELARL GM.

3. Péréemption des BSA

Les Bons de Souscription d'Actions (BSA) émis par la société en 2014, prorogés en 2023, sont arrivés à échéance le 4 décembre 2024. Cette péréemption marque la fin des droits attachés à ces instruments financiers. Les BSA encore en circulation et non exercés sont donc expirés.

4. Tenue de l'Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023

En date du 24 avril 2024 la Société a demandé le report d'Assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire auprès du tribunal de commerce d'Antibes qui a accordé un délai allant jusqu'au 30 septembre 2024. Suite à l'impossibilité de présenter des comptes au 30 septembre la société a de nouveau sollicité le tribunal de commerce de Paris en date du 6 septembre 2024. L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire a eu lieu le 20 mars 2025.

Conseil d'administration

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire, le Conseil d'administration se compose des membres suivants :

- Jean-François OTT, Président
- Yves Abitbol

- Brad Taylor
- Charlotte Gauthier
- Auriane de Castelneau
- Rebecca Chaussat
- OTT Héritage

Comité d'Audit

La société a également un nouveau comité d'audit composé de Brad Taylor et Yves Abitbol.

Confirmation de la maturité des ORA et comptabilisation en dette

L'assemblée générale du 20 mars 2025 porte la résolution suivante : confirmation de la maturité des ORA le 4 décembre 2023 et confirmation de leur comptabilisation en dette dans les comptes de la société MYHOTELMATCH à un taux d'intérêt de 5 % pour une durée de 24 mois avec une échéance le 4 décembre 2025.

5. Démission du Directeur Général

Le 10 octobre 2024, Yves Abitbol a démissionné de son poste de Directeur Général et a été remplacé dans ses fonctions par Jean-François Ott. Cette démission s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise qui vend sa filiale NYS et étudie un rapprochement avec la société immobilière cotée Courbet Héritage.

6. Projet de rapprochement stratégique avec Courbet Héritage

La Société étudie un projet de rapprochement avec Courbet Héritage qui se distingue par son expertise dans la gestion et le développement d'actifs immobiliers, avec un portefeuille diversifié axé sur le secteur hôtelier et touristique. Société cotée sur Euronext Access (Code ISIN : FR0004998318 – Mnémonique : MLCOU), Courbet Héritage, en qualité d'holding, adopte une stratégie d'investissement contrariante, n'hésitant pas à investir tôt dans le cycle de développement pour capter des opportunités à des valeurs attractives.

Courbet Héritage privilégie les acquisitions dans des villes offrant un potentiel de croissance à long terme, avec un cycle d'investissement s'étendant généralement de 3 à 7 ans. Cette vision s'aligne parfaitement avec la stratégie envisagée par MyHotelMatch, qui souhaite renforcer son expertise en matière de rénovation d'actifs, notamment dans le secteur hôtelier, et exploiter des synergies pour maximiser la valeur de son portefeuille immobilier. L'objectif de cette opération est double :

- Renforcer la structure financière de la société en intégrant des actifs à forte valeur ajoutée, permettant ainsi d'améliorer sa solidité et sa rentabilité.
- Accélérer le recentrage stratégique sur le secteur immobilier, en abandonnant certaines activités non stratégiques et en s'appuyant sur l'expertise de Courbet Héritage dans l'investissement et la valorisation d'actifs à long terme.

7. Soutien financier de OTT Héritage

Parallèlement, la société a reçu un soutien financier de son principal actionnaire OTT Héritage, renforçant ainsi sa capacité à poursuivre ses opérations et à mettre en œuvre ses projets stratégiques. Ce soutien prend la forme d'un engagement financier visant à sécuriser les besoins de trésorerie à court terme et à faciliter la transition vers le nouveau modèle économique.

L'implication de OTT Héritage témoigne de la confiance des investisseurs et des actionnaires dans la capacité de la société à se redresser et à créer de la valeur durablement.

Le rapprochement avec Courbet Héritage et le soutien de OTT Héritage constituent des éléments déterminants pour assurer la continuité d'exploitation de la société et son

repositionnement sur un modèle plus stable et rentable. Grâce à ces initiatives, la société est en mesure d'aborder l'année 2025 avec une vision renforcée et des perspectives de développement solides.

Changements de méthodes

La réalisation des comptes consolidés au 31 décembre 2023 a donné lieu à un changement de méthode relatif à la prise de revenus de la société NYS. Nous avons, l'exercice précédent 2022 et la période précédente 30 juin 2023, considéré que NYS, la filiale de MYHOTELMATCH agissait en tant que principal. Pour 3 raisons, la première est que l'entreprise a toujours comptabilisé son chiffre d'affaires de la sorte depuis 2004, ensuite les Commissaires aux comptes de NYS ont validé cette

comptabilisation. Pour finir, l'administration fiscale, durant son contrôle de 2015, a validé ce mode de comptabilisation. Néanmoins, pour ne pas rester en marge des recommandations, nous avons décidé pour la clôture au 31 décembre 2023 de nous plier à la décision de l'AMF qui est de considérer que NYS agit en qualité d'agent et non en principal.

1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de MYHOTELMATCH et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsque MYHOTELMATCH détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une activité économique afin d'en obtenir des avantages.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Au 30 juin 2024, le périmètre comprenait 5 sociétés.

Société	Forme juridique	SIREN	Adresse siège social	% Contrôle	% Intérêt	Méthode consolidation
MYHOTELMATCH	SA	542 030 200	58 avenue d'Iéna, 75116 Paris	100%	100%	Société mère
MHMLabs	SAS	914 382 080	245 avenue Francis Tonner, 06150 Cannes	100%	100%	Intégration globale
MYR (MY DRIVER)	SAS	479 162 794	58 avenue d'Iéna, 75116 Paris	51%	51%	Intégration globale
NYS	SAS	479 162 794	58 avenue d'Iéna, 75116 Paris	100%	100%	Intégration globale
KMG SERVICES	SA		Immeuble les 2 lacs, rue Lac Constant, Tunis Tunisie	33%	33%	Non consolidée

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

En revanche, les sociétés adhoc dont l'impact sur les comptes consolidés est significatif sont consolidées en intégration globale. Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en goodwill.

Le Groupe a choisi de ne pas intégrer les comptes de la société KMG SERVICES compte tenu de la faible détention (33%) et du caractère jugé non significatif. Cette position pourra être revue pour les comptes 2024.

2. Activité en matière de recherche et de développement

Il est précisé que la Société a exercé des activités réputées de recherche et développement au sens de la définition du crédit impôt recherche au cours des comptes consolidés clos au 1er semestre 2024.

La société a signé le 5 mai 2023, un contrat d'accompagnement avec la société Mood Conseil de recherche de financement innovation. Celui-ci s'appliquera aux investissements en ressources et matériels dédiés à la recherche, à l'innovation et au développement.

Le crédit d'impôt recherche (CIR) a pour but d'encourager les entreprises à engager des activités de recherche et développement (R&D). Le taux du CIR varie selon le montant des investissements.

Filiales et participations

1. Tableau des participations

Participation	Forme juridique	SIREN	RCS	Adresse siège social	Activité	Taux de détention (au 31/12/2023)
NYS	SAS	479 162 794	PARIS	58 avenue d'Iéna 75116 Paris	La création et l'exploitation de services privées de conciergerie à destination des personnes et des entreprises en ce compris la réservation de voyages, de transports, de loisirs et de tout autre arts de vivre	100%
MHM Labs	SAS	914 382 080	ANTIBES	245 avenue Francis Tonner 06150 Cannes	La conception, le développement, la commercialisation, la gestion de tout programme, système, outil, application, ressource, concept, digitaux ou numériques, pour les activités d'agence de voyages en ligne (OTA), assimilées et connexes	100%
MYR (MY DRIVER)	SAS	479 162 794	PARIS	58 avenue d'Iéna, 75116 Paris	Le transport public de personnes par tous moyens de transport routier, toutes activités de transport de personnes pour son compte ou pour le compte de tiers, la location et ventes de véhicules.	51%
KMG SERVICES	SA			Immeuble les 2 lacs, rue Lac Constant, Tunis Tunisie	Organisation de congrès, séminaires, foires et expositions.	33%

2. Prise de participations et prise de contrôle

La Société n'a effectuée aucune prise de participation et de contrôle durant la période.

ANNEXE 1 - Etats financiers IFRS consolidés au 30 juin 2024**Sommaire**

1. États financiers	11
1.1. Etat du résultat net	11
1.2. Autres éléments du résultat global	12
1.3. Etat de la situation financière consolidée	13
1.4. Tableau de flux de trésorerie consolidé	14
1.5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	15
2. Présentation du Groupe, faits caractéristiques de l'exercice et comparabilité des comptes	16
2.1. Présentation du groupe et évolution	16
2.2. Continuité d'exploitation – Budget de trésorerie	16
2.3. Faits marquants de la période	16
2.4. Faits postérieurs au 30 juin 2024	16
2.5. Périmètre de consolidation	17
3. Méthodes et principes comptables	17
3.1. Base de préparation	17
3.2. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises	17
3.3. Écarts d'acquisition (goodwill)	17
3.4. Règles et méthodes comptables	17
4. Notes annexes sur les postes du bilan	21
4.1. Détail des écarts d'acquisition (GOODWILL)	21
4.2. Immobilisations incorporelles	21
4.3. Immobilisations corporelles	22
4.4. Droits d'utilisation	23
4.5. Actifs financiers, participations dans les entreprises associées et autres actifs non courant	24
4.6. Stocks et en-cours	26
4.7. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation	26
4.8. Trésorerie nette	28
4.9. Provisions et synthèse des autres postes	28
4.10. Dettes financières	29
4.11. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et comptes de régularisation	31

5. Notes annexes sur les postes du compte de résultat	33
5.1. Chiffre d'affaires	33
5.2. Achats consommés	33
5.3. Charges externes	34
5.4. Charges de personnel et effectifs	34
5.5. Impôts et taxes	35
5.6. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	35
5.7. Autres produits et charges opérationnels courants	36
5.8. Autres produits et charges opérationnels non courants	36
5.9. Coût de l'endettement financier net	37
5.10. Coût de l'endettement financier net	37
6. Note annexe sur l'impôt sur les résultats	38
6.1. Note annexe sur l'impôt sur les résultats	38
7. Autres Informations	39
7.1. Engagements hors bilan et passifs éventuels	39
7.2. Rémunération des organes de direction	39
7.3. Résultats sectoriels	39
7.4. Facteurs de risque	39
7.5. Transactions avec les parties liées	39

1. États financiers

1.1. Etat du résultat net

En milliers d'euros	NOTES	30/06/2024	30/06/2023
Chiffre d'affaires	5.1	1 822	7 005
Achats consommés	5.2	(250)	(5 547)
Charges externes	5.3	(907)	(759)
Charges de personnel	5.4	(1 214)	(1 133)
Impôts et taxes	5.5	(16)	(15)
Dotations nettes aux amortissements	5.6	(266)	(163)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	5.6	(265)	(13)
Variation de stocks de produits en cours			
Autres produits et charges d'exploitation	5.7	60	44
Résultat opérationnel courant		(1 036)	(581)
Autres produits et charges opérationnels	5.8	11	(2)
Dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat opérationnel		(1 025)	(583)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		2	18
Coût de l'endettement financier brut		(10)	(48)
Coût de l'endettement financier net	5.9	(8)	(30)
Autres produits et charges financiers	5.10	(42)	(25)
Résultat financier		(50)	(55)
Quote part du résultat des entreprises associées		0	0
Impôt sur le résultat	6.2	9	(34)
Résultat net		(1 066)	(672)
Part du groupe		(1 014)	(721)
Intérêts minoritaires - Participation ne donnant pas le contrôle		(52)	49
Nombre d'actions sous déduction Auto-contrôle		3 601 580	3 40 158 026
Résultat net par action part du Groupe hors Auto-contrôle en Euros		(0,29584247)	(0,001)

1.2. Autres éléments du résultat global

En Milliers d'euros	Notes	30/06/2024			30/06/2023		
		Total	Part Minoritaire	Part Groupe	Total	Part Minoritaire	Part Groupe
Résultat net		(1066)	(52)	(1014)	(672)	49	(721)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture							
Impôts liés							
Écarts de conversion							
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets							
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net							
Instruments de capitaux propres							
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite							
Impôts							
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets							
Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net							
Total autres éléments du résultat global comptabilisés ? directement en capitaux propres							
Résultat global		(1066)	(52)	(1014)	(672)	49	(721)

1.3. Etat de la situation financière consolidée

En milliers d'euros	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Actif non courant			
Ecart d'acquisition	4.1	209	209
Immobilisations incorporelles	4.2	256	499
Immobilisations corporelles	4.3	461	533
Droits d'utilisation	4.4	1 471	1 594
Investissements dans des filiales et co-entreprises	4.5	7	7
Autres actifs financiers non courant	4.5	143	142
Impôts différés	4.7	39	29
Total actif non courant		2 585	3 013
Actif courant			
Stocks		0	0
Clients	4.7	2 107	2 176
Autres créances opérationnelles	4.7	466	217
Actifs d'impôts exigibles		0	0
Autres actifs	4.7	872	858
Actifs financiers de gestion de trésorerie courant		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	448	623
Total actif courant		3 893	3 874
Actifs destinés la vente		0	0
Total de l'actif		6 478	6 888
Passif			
En milliers d'euros			
	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Capitaux propres			
Capital et primes		14 265	14 265
Réserves consolidées		(16 246)	(13 050)
Résultat de l'exercice (Part du groupe)		(1 014)	(3 196)
Total des capitaux propres Part du Groupe		(2 995)	(1 981)
Intérêts Minoritaires - Participations ne donnant pas le contrôle		177	229
Total des capitaux propres		(2 818)	(1 752)
Passif non courant			
Emprunts et dettes financières	4.10	3 441	3 182
Impôts différés		0	0
Provisions non courantes	4.9	27	27
Fournisseurs	4.11	44	55
Autres passifs	4.11	10	12
Total passif non courant		3 522	3 276
Passif courant			
Fournisseurs	4.11	3 166	2 613
Emprunts et dettes financières (part à - 1 an)	4.10	1 228	1 299
Dettes d'impôt sur le résultat		0	0
Provisions courantes		0	0
Avances et acomptes reçus	4.11	137	277
Autres dettes opérationnelles		0	0
Autres passifs	4.11	1 245	1 175
Total passif courant		5 775	5 364
Total des capitaux propres et passif		6 478	6 888

1.4. Tableau de flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023
Résultat net total des entités consolidées	(1066)	(672)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Dotations nettes aux amortis, dépr. et provisions	531	146
Charges et produits liés aux stocks options et assimilés		
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		30
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		
CAF après coût de l'endettement financier	(535)	(496)
Coût de l'endettement financier	47	48
Charge d'impôt de la période, y compris impôts différés	(9)	35
CAF avant coût de l'endettement financier et impôt	(497)	(413)
Variation du BFR	619	(614)
Charge d'impôt de la période	0	(35)
Flux tréso actifs non courants à céder et act abandonnées		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	122	(1 062)
Acquisitions d'immobilisations	(92)	(98)
Cessions d'immobilisations	0	0
Réduction des autres immobilisations financières	0	30
Incidence des variations de périmètre		
Flux tréso actifs non courants à céder et act abandonnées		
Variation nette des placements à court terme	(1)	(9)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(93)	(78)
Variation nette des emprunts	(207)	(19)
Émissions d'emprunts		
Dont remboursements des droits d'utilisation (IFRS16)	(91)	(112)
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère		
Augmentations / réductions de capital	0	578
Actionnaires : capital appelé non versé		
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires		
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(207)	559
Variation de change sur la trésorerie (IV)		
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE (IV)	0	0
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(178)	(581)
Trésorerie : ouverture	613	1 170
Trésorerie : correction à-nouveaux / reclassements		
Trésorerie : clôture	435	590

1.5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En Milliers d'euros	Capitaux propres part du Groupe			Total	Minoritaires Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital et primes	Autres Réserves consolidées et Résultat	Résultat			
Capitaux propres retraités au 01 JANVIER 2023	12 787	(12 344)	(706)	(263)	227	(36)
Affectation du Résultat 2022	0	(706)	706	0	0	0
Mouvements de capital	1 478	0	0	1 478	0	1 478
Dividendes distribués en 2023						
Retraitement réserves consolidées						
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0
Résultat consolidé 2023	0	0	(3 196)	(3 196)	2	(3 194)
Autres éléments du résultat Global : Ecart de change						
Résultat global de la période	0	0	(3 196)	(3 196)	2	(3 194)
Capitaux propres au 31 DECEMBRE 2023	14 265	(13 050)	(3 196)	(1 981)	229	(1 752)
Affectation du Résultat 2023	0	(3 196)	3 196	0	0	0
Mouvements de capital	0	0	0	0	0	0
Dividendes distribués en 2024						
Retraitement réserves consolidées						
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0
Résultat consolidé 2024	0	0	(1 014)	(1 014)	(52)	(1 066)
Autres éléments du résultat Global : Ecart de change						
Résultat global de la période	0	0	(1 014)	(1 014)	(52)	(1 066)
Capitaux propres au 30 JUIN 2024	14 265	(16 246)	(1 014)	(2 995)	177	(2 818)

2. Présentation du Groupe, faits caractéristiques de l'exercice et comparabilité des comptes

2.1. Présentation du groupe et évolution

Le groupe MYHOTELMATCH est composé de la société MHM LABS et du sous-groupe NYS qui détient deux filiales MYR (société de droit français) et KMG SERVICES (société de droit tunisien).

Le Groupe a été constitué le 15 juin 2022.

2.2. Continuité d'exploitation – Budget de trésorerie

Le budget de trésorerie a été établi dans une hypothèse de continuité d'exploitation sur la base d'un budget de trésorerie permettant d'assurer l'équilibre financier de la société.

2.3. Faits marquants de la période

Option intégration fiscale

Une option pour le régime groupe prévu à l'article 223 A du CGI a été formulée par la société MYHOTELMATCH. L'option est applicable à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2023. La société MYHOTELMATCH se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même et les sociétés MHM LABS et NYS.

Dépréciation des titres de participation de la société NYS

La dépréciation des titres NYS dans les comptes 2023 est basée sur la réalité des événements durant l'exercice 2024. Nous avons eu la certitude avant la rédaction de ce rapport que la filiale NYS serait cédée pour un montant de 800 K€. Nous avons donc décidé de passer la provision correspondante à la différence du prix d'acquisition et celui de cession.

2.4. Faits postérieurs au 30 juin 2024

Cession des titres de participation de la société NYS

En date du 12 décembre 2024, la société MYHOTELMATCH a signé un protocole d'accord transactionnel pour la cession des titres de participation de la société NYS. La cession effective est intervenue le 12 décembre 2024. Cette session a permis à la société de payer l'ensemble de ses créanciers à l'exception de OTT Héritage.

dette dans les comptes de la société MYHOTELMATCH à un taux d'intérêt de 5 % pour une durée de 24 mois avec une échéance le 4 décembre 2025.

Projet de rapprochement avec Courbet Héritage

La Société étudie un projet de rapprochement avec Courbet Héritage qui se distingue par son expertise dans la gestion et le développement d'actifs immobiliers, avec un portefeuille diversifié axé sur le secteur hôtelier et touristique. Société cotée sur Euronext Access (Code ISIN : FR0004998318 – Mnémonique : MLCOU), Courbet Héritage, en qualité d'holding, adopte une stratégie d'investissement contrariante, n'hésitant pas à investir tôt dans le cycle de développement pour capter des opportunités à des valeurs attractives.

Cession des titres de participation de la société MHM Labs

La mise en pause du développement de l'application de MyHotelMatch a induit le départ de l'ensemble des salariés de la société MHM Labs entre juillet et septembre 2024. MHM Labs, filiale de recherche et développement a été cédée le 31 décembre 2024 à Ott Ventures USA, Inc. pour un montant de 100\$. En 2025, elle a été placée en redressement judiciaire.

Courbet Héritage privilégie les acquisitions dans des villes offrant un potentiel de croissance à long terme, avec un cycle d'investissement s'étendant généralement de 3 à 7 ans. Cette vision s'aligne parfaitement avec la stratégie envisagée par MyHotelMatch, qui souhaite renforcer son expertise en matière de rénovation d'actifs, notamment dans le secteur hôtelier, et exploiter des synergies pour maximiser la valeur de son portefeuille immobilier. L'objectif de cette opération est double :

Tenue de l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023

En date du 24 avril 2024 nous avons fait une demande de report d'assemblée générale auprès du tribunal de commerce d'Antibes qui a accordé un délai allant jusqu'au 30 septembre 2024. Suite à notre impossibilité de présenter des comptes au 30 septembre nous avons sollicité le tribunal de commerce de Paris en date du 6 septembre 2024. Notre demande a été rejeté en date du 3 octobre 2024. L'assemblée générale d'approbation des comptes 2023 s'est tenue le 20 mars 2025.

- Renforcer la structure financière de la société en intégrant des actifs à forte valeur ajoutée, permettant ainsi d'améliorer sa solidité et sa rentabilité.
- Accélérer le recentrage stratégique sur le secteur immobilier, en abandonnant certaines activités non stratégiques et en s'appuyant sur l'expertise de Courbet Héritage dans l'investissement et la valorisation d'actifs à long terme.

Péremption des BSA

Les Bons de Souscription d'Actions (BSA) émises par la société en 2014, prorogés en 2023, sont arrivés à échéance le 4 décembre 2024. Cette péremption marque la fin des droits attachés à ces instruments financiers. Les BSA encore en circulation et non exercés sont donc expirés.

Soutien financier de Ott Héritage

Parallèlement, la société a reçu un soutien financier de son principal actionnaire OTT Héritage, renforçant ainsi sa capacité à poursuivre ses opérations et à mettre en œuvre ses projets stratégiques. Ce soutien prend la forme d'un engagement financier visant à sécuriser les besoins de trésorerie à court terme et à faciliter la transition vers le nouveau modèle économique.

Confirmation de la maturité des ORA et comptabilisation en dette

L'assemblée générale du 20 mars 2025 porte la résolution suivante : confirmation de la maturité des ORA le 4 décembre 2023 et confirmation de leur comptabilisation en

L'implication de OTT Héritage témoigne de la confiance des investisseurs et des actionnaires dans la capacité de la société à se redresser et à créer de la valeur durablement.

Ces deux événements majeurs – le rapprochement avec Courbet Héritage et le soutien de OTT Héritage – constituent des éléments déterminants pour assurer la continuité d'exploitation de la société et son repositionnement sur un modèle plus stable et rentable. Grâce à ces initiatives, la société est en mesure d'aborder l'année 2025 avec une vision renforcée et des perspectives de développement solides.

2.5. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de MYHOTELMATCH et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Société	Forme juridique	SIREN	Adresse siège social	% Contrôle	% Intérêt	Méthode consolidation
MYHOTELMATCH	SA	542 030 200	58 AVENUE D'IENA 75016 PARIS	100%	100%	Société mère
MHMLabs	SAS	914 382 080	245 AVENUE FRANCIS TONNER 06150 CANNES	100%	100%	Intégration globale
MYR (MY DRIVER)	SAS	838 059 244	58 AVENUE D'IENA 75016 PARIS	51%	51%	Intégration globale
NYS	SAS	479 162 794	58 AVENUE D'IENA 75016 PARIS	100%	100%	Intégration globale

3. Méthodes et principes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Elles ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.1. Base de préparation

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2023 et disponibles sur le site : <https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting>.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, à l'exception des évolutions normatives suivantes :

Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire

Les nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 sont sans impact sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2024.

Normes et interprétations applicables par anticipation

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2024.

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables et hypothèses déterminantes qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits au compte de résultat.

Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base de l'expérience passée et de divers autres facteurs. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Ces estimations sont établies selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés concernent notamment l'évaluation des engagements en matière de retraite, les tests de dépréciation des écarts d'acquisition, les provisions pour risques et charges et la recouvrabilité des impôts différés.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros.

3.2. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

L'ensemble des sociétés intégrées établissent leurs comptes en euro.

3.3. Écarts d'acquisition (goodwill)

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe a le choix de comptabiliser en tant qu'actif, soit un écart d'acquisition partiel (correspondant à son seul pourcentage de détention), soit un écart d'acquisition complet (incluant également un goodwill pour les intérêts minoritaires).

Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition aboutit à une différence négative (cas d'une acquisition réalisée à des conditions avantageuses), le Groupe comptabilise le profit intégral en résultat.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation de tests de dépréciation. Ces tests sont mis en œuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

3.4. Règles et méthodes comptables

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charge sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif. Les valeurs comptables des actifs incorporels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de développement

Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre ;
- Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation ;
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
- La Société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation définis par IAS38 sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes au fur et à mesure de leur engagement.

Brevets, marques, droits et valeurs similaires

Les dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.
- Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location financement. Ces contrats sont inscrits à l'actif à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux dus au titre de la location.
- Les contrats de location aux termes desquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges.
- Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.
- La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

• Constructions	20 ans
• Installations générales	5 à 10 ans
• Matériel outillage	2 à 10 ans
• Matériel de transport	1 à 5 ans
• Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 à 5 ans
• Mobilier de bureau	5 à 10 ans

Dépréciation des actifs immobilisés

Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que des événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine. La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminuée des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'exécède pas leur valeur recouvrable.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les goodwill.

Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des goodwill sont irréversibles.

Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories listées ci-dessous.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ces actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les actifs financiers entrent au bilan à leur juste valeur initiale. Leur évaluation ultérieure correspond, en fonction de leur classification, soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

Actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie comprend les actifs financiers dérivés, les actifs financiers détenus à des fins de transaction (actifs acquis principalement dans le but d'être revendus à court terme) et ceux désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Les variations de juste valeur des actifs de cette catégorie sont comptabilisées au compte de résultat.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. La cession d'une partie de ces actifs avant l'échéance entraîne le déclassement obligatoire de tous les actifs classés dans cette catégorie. Les actifs détenus jusqu'à l'échéance font l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils représentent les actifs financiers émis par le Groupe du fait de la remise directe à un débiteur d'argent ou de biens et services. Initialement comptabilisés à leur juste valeur, les prêts et créances font l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe a distingué dans cette catégorie :

- D'une part des prêts et créances à long terme classés dans les actifs financiers non courants (créances rattachées à des participations non consolidées et dépôts de garantie versés au titre des locaux loués). Les créances liées à des participations non consolidées font l'objet de dépréciations dès lors que leur valeur comptable estimée est inférieure à leur valeur nette comptable.
- D'autre part, les créances commerciales à court terme. Les créances clients à court terme restent évaluées pour le montant de la valeur d'origine, la valeur nominale représentant habituellement la juste valeur de la contrepartie à recevoir. L'effet de l'actualisation est négligeable compte-tenu d'un délai moyen d'encaissement des factures de l'ordre de x jours. Le cas échéant, une dépréciation est constatée de manière individuelle pour prendre en compte d'éventuels problèmes de recouvrement.

Actifs disponibles à la vente

Ce sont des actifs financiers non dérivés qui n'entrent dans aucune des catégories ci-dessus, que l'entreprise ait ou non l'intention de les céder. Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées directement en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et des profits et pertes de change enregistrés en résultat.

Seraient classés les titres de participation de sociétés non consolidées sur lesquels le Groupe n'exercerait ni influence notable ni contrôle.

Ces instruments de capitaux propres n'ayant pas de prix coté sur un marché actif (sociétés non cotées en Bourse) et leur juste valeur ne pouvant être évaluée de manière fiable, ces titres sont maintenus à leur coût, net des dépréciations éventuelles. Leur valeur recouvrable est appréciée en tenant compte de différents critères (part du Groupe dans la situation nette de ces sociétés, perspectives de développement et de rentabilité de l'entité dans laquelle le Groupe a investi, etc.). Les pertes de valeur constatées au compte de résultat ne peuvent pas être reprises.

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à la valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et tout placement monétaire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme étant détenues à des fins de transaction et sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Etant évalués à la juste valeur par contrepartie du résultat, ces actifs ne font pas l'objet d'une provision pour dépréciation. Les justes valeurs des valeurs mobilières sont déterminées principalement par référence au prix de marché.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

Comptabilisation des instruments financiers

Selon IFRS 9, les instruments financiers (actifs et passifs) entrent dans l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur initiale. L'évaluation ultérieure des actifs et passifs financiers correspond, en fonction de leur catégorisation, soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Le coût amorti correspond à la valeur comptable initiale (nette des coûts de transaction), augmentée des intérêts calculés sur la base du taux d'intérêt effectif et diminuée des sorties de trésorerie (coupons, remboursements de principal et, le cas échéant, des primes de remboursement).

Les intérêts courus (produits et charges) ne sont pas enregistrés au taux nominal de l'instrument financier, mais sur la base du taux d'intérêt effectif de l'instrument financier.

Les actifs financiers évalués au coût amorti font l'objet de tests de valeur, effectués dès l'apparition d'indices de perte de valeur. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

Le nouveau modèle de classement introduit par IFRS 9 comprend trois catégories comptables : coût amorti, juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (FVOCI) et juste valeur par résultat.

Les actifs financiers ont été décrits ci-dessus.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs, les dépôts de garantie reçus afférents aux instruments dérivés et les dettes.

Les emprunts et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). A titre d'exemple les commissions de crédit sont déduites du montant initial de la dette, puis réintégrés période après période selon le calcul du TIE, la contrepartie de ces réintégrations étant comptabilisée en résultat.

Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre du Groupe une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée, à moins que l'effet de la valeur temps soit significative, auquel cas les provisions sont actualisées.

Dans la mesure où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements du Groupe.

Avantages au personnel et engagements de retraite

Le Groupe comptabilise en charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, le Groupe ne comptabilise aucune provision au titre de ces régimes.

En France, le régime à prestations définies concerne le versement d'indemnités de départ en retraite. Le Groupe provisionne ses engagements envers ses salariés en application des dispositions des conventions collectives suivantes : BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES, CABINETS D'INGENIEURS-CONSEILS ET SOCIÉTÉS DE CONSEILS (SYNTEC)- 1486 et PERSONNEL DES

PRESTATAIRES DE SERVICES DANS LE DOMAINE DU SECTEUR TERTIAIRE - 2098 relatives au départ et à la mise en retraite.

Le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies : cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chaque des unités pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'évolution de ces estimations et hypothèse est susceptible d'entraîner un changement significatif du montant de l'engagement. Le montant de la provision constituée au regard des engagements de retraite et assimilés correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels résultant de la variation de valeur de l'obligation actualisée au titre des prestations définies inclut d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et le réalisé, et, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions de retraite, couverture médicale, médaille du travail. Aucun nouvel avantage, ni changement de régime, résultant de dispositions légales, conventionnelles ou contractuelles, n'est intervenu au cours de l'exercice.

Impôts différés

Les corrections ou traitements comptables opérés en consolidation peuvent entraîner la modification des résultats des sociétés consolidées. Les différences temporelles apparaissant au bilan entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs correspondants donnent lieu au calcul d'impôts différés. Conformément à la norme IAS 12 le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ses actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévision de résultats fiscaux futurs
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptées ou quasi-adoptées à la date de clôture, en tenant compte des majorations ou minorations de taux dans le futur.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entreprise s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférent à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Reconnaissance des produits de l'activité ordinaire

Nous avons, la période comparaison précédente 30 juin 2023, considéré que NYS, la filiale de MYHOTELMATCH agissait en tant que principal. Pour 3 raisons, la première est que l'entreprise a toujours comptabilisé son chiffre d'affaires de la sorte depuis 2004, ensuite les Commissaires aux comptes de NYS ont validé cette comptabilisation. Pour finir, l'administration fiscale, durant son contrôle de 2015, a validé ce mode de comptabilisation. Néanmoins, pour ne pas rester en marge des recommandations, nous avons décidé, dès la clôture 31 décembre 2023 de nous plier à la décision de l'AMF qui est de considérer que NYS agit en qualité d'agent et non en principal. Les conséquences sont que le chiffre d'affaires n'est plus la totalité des montants facturés, mais l'addition de 3 composantes :

- La marge effectuée sur le négoce et non le chiffre d'Affaires total
- 100% des commissions facturées
- 100% des abonnements facturés.

Ci-dessous la décomposition des différentes composantes du Chiffre d'Affaires

comptabilisé :

	2024				2023			
	Total ventes en k€	Total achats en k€	TOTAL en k€	% Total chiffre d'affaires en k€	Total ventes en k€	Total achats en k€	TOTAL en k€	% Total chiffre d'affaires en k€
TOTAL ABONNEMENTS	164€		164€	13,2%	168€		168€	15,7%
TOTAL COMMISSIONS	124€		124€	10,0%	9€		79€	7,4%
TOTAL NEGOCE	5 524€	4 568€	9 56€	76,8%	5 948€	5 123€	8 25€	77,0%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NYS	5 812€	4 568€	1 244€		6 195€	5 123€	1 072€	
CHIFFRE D'AFFAIRES MYHOTELMATCH	113€		113€		67€		67€	
CHIFFRE D'AFFAIRES MHMLABS	0€				73€		73€	
CHIFFRE D'AFFAIRES MY DRIVER	688€		688€		930€		930€	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	6 613€	4 568€	2 045€		7 265€	5 123€	2 142€	

Subventions

Les subventions d'investissement reçues par le Groupe sont comptabilisées en « Produits constatés d'avance » et reprises dans le compte de résultat au même rythme que les amortissements relatifs aux immobilisations qu'elles ont contribuées à financer.

Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Modalités de calcul du résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est déterminé en divisant le résultat revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période écoulée majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires résultant de la conversion des actions potentielles dilutives, ORA et BSA.

En référence au paragraphe 40 de la norme IAS 33, les effets anti dilutifs sur le résultat par action de la conversion des actions potentielles ne doivent pas être prises en compte.

Dans le cas des ORA et BSA existantes au 31 décembre 2023 (comme au 31 décembre 2022), leur conversion aurait un effet anti dilutif (diminution de la perte par action).

IFRS 16 : Contrats de location

Un exercice d'identification des biens pris en location d'une valeur supérieure à 5.000 € a été mené, seule une location d'une durée fixe de neuf années a été identifiée.

Contrats de location chez le preneur

A la conclusion d'un contrat, l'entité doit apprécier, si celui-ci contient un contrat de location. Un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif sur une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie.

Les contrats de faible valeur ne seront pas retraités par le Groupe (Immobilisation inférieures à 5 000 €), conformément à la possibilité laissée par la norme.

A la date d'effet du contrat de location, le preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation, et un passif locatif.

A la date d'effet du contrat de location, le preneur doit comptabiliser à l'actif et au passif du bilan, respectivement pour un montant égal lors de leur première comptabilisation :

- un droit d'utilisation de l'actif sous-jacent,
- une obligation de payer des loyers, égale à la valeur actualisée des paiements futurs ; le taux d'actualisation utilisé étant celui qui égalise la valeur actualisée des loyers avec la juste valeur de l'actif sous-jacent.

Les charges afférentes au contrat de location consisteront en d'une part, l'amortissement et la dépréciation de l'actif du « droit d'utilisation », présentés dans le résultat opérationnel et, d'autre part, la charge d'intérêt liée au passif de loyer, présentée dans le résultat financier.

Le preneur devra réévaluer le passif locatif ainsi que l'actif s'il y a une modification du montant des loyers futurs en raison d'une variation de l'indice conduisant à une modification des flux de trésorerie (IFRS 16 §42 b).

4. Notes annexes sur les postes du bilan

4.1. Détail des écarts d'acquisition (GOODWILL)

Variations des écarts d'acquisition

Libellé	Ouverture	Clôture	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Autres variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	1075	1075						
Amortissements des écarts d'acquisition								
Dépréciations des écarts d'acquisition	(866)	(866)						
Valeur nette	209	209						

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	1075	(866)	209
NYS	1171	(866)	305
MYR	(96)		(96)

4.2. Immobilisations incorporelles

Le détail des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'établit selon le tableau suivant

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation	Diminution Cess Remb	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
			Inv Emp				
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	315	331	15				
Droit au bail							
Fonds commercial	4	4					
Autres immobilisations incorporelles	498	510	12				
Immobilisations incorporelles en cours	83	136	53				
Avances et acomptes s/ immo. incorp.							
Immobilisations incorporelles	900	980	80				

Dont immobilisations en crédit-bail :

Le détail des amortissements incorporels s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution Cess Remb.	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement							
Amortissements des frais de développement							
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(14)	(45)	(31)				
Amortissements droit au bail							
Amortissements fonds commercial							
Amortissements des autres immos incorp.	(387)	(415)	(28)				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(401)	(460)	(59)				

Dont immobilisations en crédit-bail :

Le détail des dépréciations des immobilisations incorporelles s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciations sur frais d'établissement							
Dépréciations sur frais de développement							
Dépréciations concessions, brevets et droits similaires		(265)	(265)				
Dépréciations droit au bail							
Dépréciations sur fonds commercial							
Dépréciations sur autres immo. Incorporelles							
Amortissements des immobilisations incorp. en cours							
Dépréciations avancées et acomptes s/ immo. incorp.							
Dépréciations des immobilisations incorporelles		(265)	(265)				

4.3. Immobilisations corporelles

Le détail des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation Inv Emp	Diminution Cess Remb	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Terrains							
Agencements et aménagements de terrains							
Constructions							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations techniques, matériel & outillage							
Autres immobilisations corporelles	472	484	12				
Matériel de bureau							
Matériel de transport	288	288					
Matériel informatique							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes s/ immo. corp.							
Immobilisations corporelles	760	772	12				
Dont immobilisations en crédit-bail :	288	288					

Le détail des amortissements corporels s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution Cess Remb	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des autres immobilisations corp.	(132)	(186)	(54)				
Amortissements du matériel de transport	(95)	(125)	(31)				
Amortissements des immobilisations corporelles	(227)	(312)	(85)				
Dont immobilisations en crédit-bail :	(95)	(125)					

Le détail des dépréciations des immobilisations corporelles s'établit selon le tableau suivant :

Néant.

4.4. Droits d'utilisation

Le détail des valeurs brutes des droits d'utilisation s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation Inv Emp	Diminution Cess Remb	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Droit d'utilisation de biens immobiliers	1825	1825					
Droit d'utilisation de véhicules de tourisme							
Droit d'utilisation de matériels de transport							
Droit d'utilisation de matériels de production							
Droit d'utilisation installations techniques							
Droit d'utilisation	1825	1825					
Dont locations IFRS 16	1825	1825					

Le droit d'utilisation de 1.825 K€ se décompose de la manière suivante :

- 1.735 K€ relatifs aux locaux situés au 58 avenue d'Iéna 75116 PARIS dont le bail a débuté le 1er décembre 2022. La durée du bail est de neuf années ;
- 91 K€ relatifs aux locaux de la société MHM LABS.

Le détail des amortissements des droits d'utilisation s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotations	Diminution Cess Remb	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissement droit d'utilisation de biens immobiliers	(231)	(354)	(123)				
Amortissement droit d'utilisation de véhicules de tourisme							
Amortissement droit d'utilisation de matériels de transport							
Amortissement droit d'utilisation licences informatiques							
Amortissements droit d'utilisation	(231)	(354)	(123)				
Dont locations IFRS	(231)	(354)					

4.5. Actifs financiers, participations dans les entreprises associées et autres actifs non courant

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation Inv Emp	Diminution Cess Remb	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation							
Dividendes à recevoir							
Créances rattachées à des participations							
Intérêts courus sur créances et prêts							
Vers. restant à effectuer sur titres de part. non libérés							
Titres immobilisés non courants	13	13					
Titres immobilisés courants							
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille							
Prêts							
Dépôts et cautionnements versés	99	99					
Autres créances immobilisées							
Autres actifs financiers non courant	53	54					
Prêts cautionnements et autres créances							
Vers. restant à effectuer sur titres immo. non libérés							
Compte d'ajustement intra-groupe haut de bilan							
Compte de Liaison Intra-groupe haut de bilan							
Compte de Liaison Cessions internes							
Immobilisations financières	165	166					
Titres mis en équivalence							

Le poste « Autres actifs financiers non courant » de 54 K€ se compose des VMP - Autres placements.

Les créances immobilisées se décomposent par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	N+1	N+2	N+3	N+5	Au-delà
Créances rattachées à des participations						
Intérêts courus sur créances et prêts						
Prêts						
Dépôts et cautionnements versés	99	63				36
Autres créances immobilisées						
Prêts cautionnements et autres créances						
Créances - Actif immobilisé	99	63				36

Le dépôt de garantie de 63 K€ relatif aux locaux situés au 58 avenue d'Iéna 75116 PARIS a été remboursé en octobre 2024 par la société NYS conformément au protocole définitif signé le 12 décembre 2024.

Le détail des dépréciations s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Ecart conversion	Variations périmètre	Autres variations
Dépréciations sur titres de participation							
Dépréciations des autres créances raff. à des part.							
Dépréciations des créances raff. et int. courus							
Dépréciations sur titres immobilisés non courants	(7)	(7)					
Dépréciations sur titres immobilisés courants							
Dépréciations des titres immobilisés de l'activité du portefeuille							
Dépréciations sur prêts							
Dépréciations sur dépôts et cautionnements	(10)	(10)					
Dépréciations sur autres créances immobilisées							
Dépréciations sur actions propres							
Dépréciations des prêts & autres créances	(17)	(17)					

Autres actifs non courants

Néant.

Le détail des autres actifs non courants s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Clôture			Ouverture		
	Brut	Dépréciat.	Net	Brut	Dépréciat.	Net
Impôts différés - actif						
Clients et comptes rattachés						
Créances sur personnel & org. sociaux						
Créances fiscales hors IS						
Créances liées à l'intégration fiscale						
Etat Impôt sur les bénéficiés						
Comptes courants						
Actionnaires : capital appelé non versé						
Créances sur cessions d'actifs						
Autres créances						
Produits à recev. Quote part rés. SNC						
Charges constatées d'avance						
Charges à répartir						
Primes sur obligations						
Compte de liaison actif						
Capital souscrit non appelé						
Instruments financiers actif						
Autres actifs non courants						

4.6. Stocks et en-cours

Néant.

4.7. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

Le détail de l'actif circulant

Libellé	Clotûre			Ouverture		
	Brut	Dépréciat.	Net	Brut	Dépréciation	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	466	0	466	217		217
Clients et comptes rattachés	2 395	(287)	2 108	2 464	(287)	2 177
Créances d'exploitation	2 861	(287)	2 574	2 680	(287)	2 393
Instruments financiers actif						
Créances rattachées à des participations						
Prêts cautionnements et autres créances						
Créances sur personnel & org. Sociaux	5	0	5	5		5
Créances fiscales hors IS	483	0	483	523		523
Impôts différés - actif						
Etat Impôt sur les bénéfices	161	0	161	78		78
Comptes courants	5	0	5	4		4
Autres créances	304	(156)	148	228	(156)	72
Intérêts courus sur créances						
Charges constatées d'avance	71	0	71	77		77
Primes sur obligations						
Autres actifs courants	1 028	(156)	872	1 014	(156)	858
Actifs non courants détenus en vue de la vente						
Activités abandonnées						
Actifs non courants détenus en vue de la vente & act abandonnées						
Actif circulant	3 889	(443)	3 446	3 695	(443)	3 251

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation se décomposent par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	< 1 an	1 an << 2 ans	2 ans << 3	3 ans << 4	4 ans << 5	Au-delà
Impôts différés - actif	39	39					
Clients et comptes rattachés							
Créances sur personnel & org. sociaux							
Créances fiscales hors IS							
Créances liées à l'intégration fiscale							
Etat Impôt sur les bénéfices							
Comptes courants							
Actionnaires : capital appelé non versé							
Créances sur cessions d'actifs							
Autres créances							
Produits à recev. Quote part rés. SNC							
Charges constatées d'avance							
Charges à répartir							
Primes sur obligations							
Compte de liaison actif							
Capital souscrit non appelé							
Instruments financiers actif							
Autres actifs non courants							
Avances et acomptes versés sur commandes	466	466					
Clients et comptes rattachés	2 395	2 395					
Clients et comptes rattachés	2 861	2 861					
Instruments financiers actif							
Créances rattachées à des participations							
Prêts cautionnements et autres créances							
Créances sur personnel & org. Sociaux	5	5					
Créances fiscales hors IS	483	483					
Impôts différés - actif							
Etat Impôt sur les bénéfices	161	161					
Comptes courants	5	5					
Créances sur cessions d'actifs							
Autres créances	304	304					
Intérêts courus sur créances							
Compte d'ajustement intra-groupe bas de bilan							
Compte de liaison Ecritures d'élimination							
Compte de liaison Intra-groupe bas de bilan							
Ecart de conversion - actif							
Charges constatées d'avance	71	71					
Primes sur obligations							
Autres actifs courants	1 028	1 028					
Total créances	3 928	3 928					

4.8. Trésorerie nette

En Milliers d'euros

Libellé	Ouverture	Clôture
VMP - Equivalents de trésorerie		
Disponibilités	623	448
Intérêts courus non échus s/ dispo.		
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie		
Concours bancaires trésorerie passive	(10)	(12)
Trésorerie nette courante	613	435
VMP - Autres placements		
Intérêts courus non échus s/ VMP		
Actions propres		
Dépréciations sur actions propres		
Dépréciations sur VMP - Autres placements		
Concours bancaires dettes	1	1
Intérêts courus non échus - passif		
Trésorerie nette non courante	1	1
Trésorerie nette	613	435

Les VMP – Autres placements ont été reclassés en présentation dans le poste « autres actifs financiers non courant » .

4.9. Provisions et synthèse des autres postes

Provisions

En Milliers d'euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Ecart conversion	Variations périmètre	Autres variations
Provisions pour pensions et retraites		27	27				
Provisions pour litiges							
Provisions pour garanties							
Provisions pour pertes de change							
Provisions pour pertes sur contrats							
Autres provisions pour risques							
Provisions pour restructurations							
Autres provisions pour charges							
Ecart d'acquisition - passif							
Reprise - écart d'acquisition - passif							
Provisions non courantes							
Impôts différés - passif							
Provisions pour litiges							
Provisions pour garanties							
Provisions pour pertes sur contrats							
Autres provisions pour risques							
Provisions pour pensions et retraites							
Provisions pour restructurations							
Autres provisions pour charges							
Provisions courantes							

La synthèse des postes autres réserves, engagements de retraite, provisions courantes et non-courantes et impôts différés passif est la suivante :

En Milliers d'euros

Libellé	Autres réserves	Engagements retraite et assimilés	Provisions non courantes	Impôts différés - passif	Provisions courantes
Ouverture					
Augmentation Inv Emp					
Dotation					
Diminution Cess Remb.					
Reprise		27			
Autres variations					
Effet de change et réévaluation					
Juste valeur					
Variations de périmètre					
Clôture		27			

4.10. Dettes financières

Endettement courant et non courant

En Milliers d'euros

Libellé	Ouverture	Clôture
Emprunts obligataires	331	331
Emprunts auprès établis. de crédit	216	216
Dettes location (part +1 an)	1548	1459
Dépôts et cautionnements reçus		
Emission titres part. & avances de l'Etat		
Compte courant d'associés	972	1316
Autres emprunts et dettes assimilées		
Intérêts courus sur emprunts	115	119
Dettes rattachées à des participations		
Endettement non courant	3 182	3 441
Emprunts obligataires	798	798
Emprunts auprès établis. de crédit	160	113
Dettes location (part -1 an)	330	304
Emission titres part. & av. de l'Etat		
Autres emprunts et dettes assimilées		
Concours bancaires trésorerie passive	10	12
Concours bancaires dettes	1	1
Intérêts courus non échus - passif		
Endettement courant	1 299	1 228
Dont immobilisations en crédit-bail :		
Endettement courant		
Endettement non courant		

Les dettes financières se décomposent par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	Au-delà
Emprunts obligataires	331		52	65	65	73	77
Emprunts auprès établis. de crédit	216		56	53	62	45	
Dettes location (part +1 an)	1459		205	228	209	219	597
Dépôts et cautionnements reçus							
Emission titres part. & avances de l'Etat							
Compte courant d'associés	1316						1316
Autres emprunts et dettes assimilées							
Intérêts courus sur emprunts	119		119				
Dettes rattachées à des participations							
Endettement non courant	3 441	0	432	346	336	337	1990
Emprunts obligataires	798	798					
Emprunts auprès établis. de crédit	113	113					
Dettes location (part -1 an)	304	304					
Emission titres part. & av. de l'Etat							
Autres emprunts et dettes assimilées							
Intérêts courus sur emprunts							
Concours bancaires trésorerie passive	12	12					
Concours bancaires dettes	1	1					
Intérêts courus non échus - passif							
Endettement courant	1228	1228	0	0	0	0	0
Dont immobilisations en crédit-bail :							
Endettement courant							
Endettement non courant							

4.11. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et comptes de régularisation**Comparatif annuel :**

Libellé	Ouverture	Clôture
Dettes fournisseurs	55	44
Dettes sociales	12	10
Dettes fiscales hors IS		
Dettes liées à l'intégration fiscale		
Passifs sur contrat		
Etat - impôts sur les bénéfices		
Comptes courants - passif		
Dettes s/ acquis. d'actifs		
Dividendes à payer		
Instruments financiers passif		
Autres dettes		
Charges à payer Quote part pertes SNC		
Produits constatés d'avance		
Compte de liaison passif		
Autres passifs non courants	67	54
Dettes fournisseurs	2 613	3 166
Avances acomptes reçus sur commandes	277	137
Fournisseurs et comptes rattachés	2 613	3 302
Instruments financiers passif		
Dettes sociales	506	586
Dettes fiscales hors IS	497	449
Impôts différés - passif		
Etat - impôts sur les bénéfices		
Dettes s/ acquis. d'actifs		
Autres dettes	127	153
Intérêts courus sur dettes		
Ecart de conversion passif		
Produits constatés d'avance	45	57
Autres passifs courants	1 175	1 245
Passifs non courants détenus en vue de la vente		
Passifs relatifs à des activités abandonnées		
Total	4 132	4 601

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par échéance comme suit :

En Milliers d'euros

Libellé	Clôture	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Impôts différés - passif						
Dettes fournisseurs	44		12	13	14	6
Dettes sociales	10		3	3	3	1
Dettes fiscales hors IS						
Dettes liées à l'intégration fiscale						
Etat - impôts sur les bénéfices						
Comptes courants - passif						
Dettes s/ acquis. d'actifs						
Dividendes à payer						
Instruments financiers passif						
Autres dettes						
Charges à payer Quote part pertes SNC						
Produits constatés d'avance						
Autres passifs non courants	54	0	15	16	17	7
Dettes fournisseurs	3 166	3 166				
Avances, acomptes reçus sur commandes	137	137				
Dettes d'exploitation	3 302	3 302				
Instruments financiers passif						
Dettes sociales	586	586				
Dettes fiscales hors IS	449	449				
Impôts différés - passif						
Etat - impôts sur les bénéfices						
Dettes s/ acquis. d'actifs						
Autres dettes	153	153				
Intérêts courus sur dettes						
Ecart de conversion passif						
Produits constatés d'avance	57	57				
Autres passifs courants	4 547	4 547	0	0	0	0
Total	4 601	4 547	15	16	17	7

5. Notes annexes sur les postes du compte de résultat

5.1. Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires comparatif

Libellé	30/06/2024	30/06/2023
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	1 784	6 906
Produits des activités annexes	38	99
Ventes et Production intra-groupe		
Rabais, remises et ristournes accordés		
Chiffre d'affaires	1 822	7 005

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2024 est principalement composé du chiffre d'affaires de la société NYS.

La variation du chiffre d'affaires entre la période du 30 juin 2023 et du 30 juin 2024 est relative au retraitement IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires comme un agent et non un principal. Voir point « Reconnaissance des produits de l'activité ordinaire ».

5.2. Achats consommés

En Milliers d'euros

Libellé	30/06/2024	30/06/2023
Achats de marchandises		(3)
Achats d'études et prestations de services	(188)	(5 506)
Autres achats		
Achats intra-groupe		
Achats non stockés de matières et fournitures	(52)	(30)
Variation stocks de marchandises		
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(10)	(7)
Var. stocks mp fournit. & autres appro.		
Achats consommés	(250)	(5 547)

La variation des achats d'études et prestations de services la période du 30 juin 2023 et du 30 juin 2024 est relative au retraitement IFRS 15 sur la comptabilisation du

chiffre d'affaires comme un agent et non un principal. Voir point « Reconnaissance des produits de l'activité ordinaire ».

5.3. Charges externes

En Milliers d'euros

Libellé	30/06/2024	30/06/2023
Sous-traitance		
Redevances de crédit-bail		
Locations immobilières et charges locatives	(151)	(39)
Locations mobilières et charges locatives		
Entretien et réparations	(23)	(26)
Primes d'assurances	(38)	(40)
Autres services extérieurs	(0)	(34)
Personnel détaché et intérimaire		
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(500)	(431)
Publicité publications relations publiques	(25)	(49)
Transport	(1)	(1)
Déplacements missions et réceptions	(63)	(60)
Frais postaux et frais de télécommunications	(42)	(33)
Frais bancaires	(47)	(43)
Autres charges externes	(16)	(4)
Charges externes	(907)	(759)

5.4. Charges de personnel et effectifs

Charge de personnel

En Milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023
Rémunérations du personnel	(877)	(816)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(337)	(316)
Autres charges de personnel		
Participation des salariés		
Transferts de charges de personnel		
Charges de personnel	(1214)	(1133)

L'effectif moyen du Groupe, hors effectif des activités abandonnées, est le suivant :

Libellé	30/06/2024	30/06/2023
Cadres	8	8
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	25	25
Ouvriers		
Effectif moyen interne	33	33
Intérimaires		
Effectif moyen intérimaire		
Effectif moyen total	33	33

5.5. Impôts et taxes

En Milliers d'euros

Libellé	30/06/2024	30/06/2023
Impôts et taxes sur rémunérations	(13)	(12)
CVAE		
Autres impôts et taxes	(3)	(3)
Impôts et taxes	(16)	(15)

5.6. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

En Milliers d'euros

Libellé	30/06/2024	30/06/2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(294)	(23)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(115)	(44)
Dot./Amt. charges à répartir		
Dot. aux provisions d'exploitation		
Dot./Prov. engagements de retraite	0	(13)
Dotations pour dépr. des actifs circulants		
Dotations aux amortissements des immobilisations		
Dotations aux provisions réglementées		
Dot. aux provisions		
Dot. Dépr. actif circulant		
Dotations pour dépréciations		
Dot./Amt. & Dépr. sur droit d'utilisation d'actifs incorporels		
Dot./Amt. & Dépr. sur droit d'utilisation d'actifs corporels	(123)	(96)
Rep./Amt. & Dépr. immo. incorporelles		
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles		
Reprise sur provisions d'exploitation		
Rep./Prov. engagements de retraite		
Rep./Dépr. sur actif circulant		
Rep. sur provisions réglementées		
Rep. sur provisions		
Rep. dépr. Immo. Fin. impairment		
Rep. Dépr. actif circulant		
Reprises sur dépréciations		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(531)	(176)

5.7. Autres produits et charges opérationnels courants

En Milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023
Pertes sur créances irrécouvrables		
Part. résultat /opérat. commun perte		
Autres charges	(5)	(7)
Production stockée		
Production immobilisée	53	36
Subventions d'exploitation	11	15
Part. résultat /opérat. commun bénéfice		
Autres produits	0	0
Transferts de charges d'exploitation		
Autres produits et charges opérationnels courants	60	44

5.8. Autres produits et charges opérationnels non courants

En Milliers d'euros	30/06/2024	30/06/2023
Libellé	30/06/2024	30/06/2023
Autres produits sur opérations de gestion	13	3
Produits excep. s/ exercices antérieurs		
Produits de cession de titres conso.		
Produits de cession d'immo. incorp.		
Produits de cession d'immo. corp.		
Produits de cession de titres		
Produits de cession d'autres élém. actif		
Subv. invest. virées au résuit de l'ex.		
Autres produits non courants		
Produits opérationnels non courants	13	3
Autres charges sur opération de gestion	(2)	(5)
VNC des titres conso cédés		
VNC des immo. incorp. cédées		
VNC des immo. corp. cédées	0	0
VNC des titres cédés	0	(30)
+/- value de consolidation		
+/- value sur contrat de location		
VNC d'autres éléments d'actif cédés		
Autres charges non courantes		
Charges opérationnelles non courantes	(2)	(35)
Autres produits et charges opérationnels non courants	11	(32)

5.9. Coût de l'endettement financier net

En Milliers d'euros

Libellé	30/06/2024	30/06/2023
Pertes sur créances financières et VMP	(8)	(23)
Perte de change sur opérations financières	(1)	(2)
Charges financières sur droit d'utilisation	(37)	0
Autres charges financières	0	0
Dot. dépr. sur actifs financiers	0	0
Autres produits financiers	4	0
Rep./Dépr. sur actifs financiers	0	30
Reprise sur dépréciation titres - groupe	0	0
Autres produits et charges financiers	(42)	5

5.10. Coût de l'endettement financier net

En Milliers d'euros

Libellé	30/06/2024	30/06/2023
Produits sur créances et VMP		
Produits nets sur cession de VMP	2	18
Charges d'intérêts	(10)	(48)
Coût de l'endettement financier net	(8)	(30)

6. Note annexe sur l'impôt sur les résultats

6.1. Note annexe sur l'impôt sur les résultats

Impôts sur les résultats

En Milliers d'euros

Libellé	30/06/2024	30/06/2023
Impôt sur les bénéfices	0	(35)
CVAE	0	0
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	0	0
Impôts différés	9	0
Impôts sur les résultats	9	(35)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2024.06
Résultat des entreprises intégrées	(801)
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	9
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(810)
Taux d'impôt de l'entité consolidante	0
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	(203)
Effets des différences de base	(112)
Effets des différences de taux	
Effets des dispositions fiscales particulières	(120)
Ecritures manuelles sur l'impôt	39
Charge d'impôt théorique	9
Charge d'impôt réelle	9
Ecart	0

7. Autres Informations

7.1. Engagements hors bilan et passifs éventuels

Néant.

7.2. Rémunération des organes de direction

La communication d'information sur la rémunération des organes de direction permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction, par conséquent aucune information n'est communiquée dans ces annexes.

7.3. Résultats sectoriels

A ce stade, le Groupe n'a pas identifié de secteurs d'activités. L'activité du Groupe est donc suivie de manière globale. Cette position pourra être revue en 2025.

7.4. Facteurs de risque

Risque de crédit

Risque de liquidité

Risque de marché (taux d'intérêt et risque de change)

7.5. Transactions avec les parties liées

En Milliers d'euro	Nature de prestations	Nom de l'entité liée	Nature du lien	Solde au bilan	Impact sur résultat
	Dette d'exploitation	OTT HERITAGE	Actionnaire majoritaire	880	(36)
	Dette financière	OTT HERITAGE	Actionnaire majoritaire	1314	0
	Dette d'exploitation	OTT PARTNERS SERVICES	Dirigeants communs	0	(161)
	Créance d'exploitation	COURBET HERITAGE	Dirigeants communs	4	6
	Créance d'exploitation	HOUSE IN THE CITY	Dirigeants communs	5	16

ANNEXE 2 - Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

MyHotelMatch

Société anonyme

58, avenue d'Iéna

75016 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024

RBA SA
5, rue de Prony
75017 Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

MyHotelMatch

Société anonyme

58, avenue d'Éléna

75016 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux actionnaires de la société MyHotelMatch

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration le 29 avril 2025. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects

comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Paris - La Défense, le 30 avril 2025

Les commissaires aux comptes

RBA SA

Deloitte & Associés

 *Soly Benzaquen*

 *Aidan*

Soly BENZAQUEN

Albert AIDAN

Conception et Réalisation



pomelo-paradigm.com/pomdocpro/



MyHotelMatch SA

Siège social : Paris, France.

 58 avenue d'Iéna, 75116 Paris

Email : contact@myhotelmatch.com